****

ACCORD-CADRE de travaux

d'entretien, de réparations et de maintenance

LOT N°05 : REVETEMENTS DE SOL – PEINTURES - FACADES

Aéroport d’Ajaccio napoléon bonaparte

**Cahier des Clauses Techniques Particulières**

**SOMMAIRE**

[I/ Généralités 3](#_Toc195599119)

[II/ TRAVAUX COMPRIS DANS LA PRESTATION DE L’ENTREPRISE 3](#_Toc195599120)

[III/ CONTRAINTES PARTICULIERES 3](#_Toc195599121)

[3.1. Prescriptions générales : 3](#_Toc195599122)

[3.2. Sous-traitance : 4](#_Toc195599123)

[IV/ DESCRIPTION DES OUVRAGES 5](#_Toc195599124)

[000. Généralités 5](#_Toc195599125)

[100. Revêtement de sol 5](#_Toc195599126)

[101. Enduit de lissage 5](#_Toc195599127)

[102. Revêtement en caoutchouc en lés 5](#_Toc195599128)

[103. Revêtement textile en lés 5](#_Toc195599129)

[104. Revêtement textile en dalle 50x50 6](#_Toc195599130)

[105. Parquet collé en chêne massif 7](#_Toc195599131)

[106. Plinthes composites 7](#_Toc195599132)

[107. Plinthes bois 7](#_Toc195599133)

[108. Bande podotactiles d’orientation 7](#_Toc195599134)

[109. Dépose de revêtements de sol 7](#_Toc195599135)

[110. Dépose de plinthes 7](#_Toc195599136)

[111. Barre de seuil 8](#_Toc195599137)

[200. Peinture 8](#_Toc195599138)

[201. Murs 8](#_Toc195599139)

[202. Plafonds 8](#_Toc195599140)

[203. Lasure sur béton en intérieur 8](#_Toc195599141)

[204. Lasure sur béton en extérieur 9](#_Toc195599142)

[205. Verni anti-graffitis 9](#_Toc195599143)

[206. Peinture sur bois 9](#_Toc195599144)

[207. Peinture sur ouvrages métalliques 9](#_Toc195599145)

[208. Peinture sur canalisations d’eau chaude 10](#_Toc195599146)

[209. Peinture sur canalisations PVC 10](#_Toc195599147)

[210. Peinture spéciales de sols 10](#_Toc195599148)

[300. Façades 11](#_Toc195599149)

[Les prix de ce chapitre s’entendent hors sujétions d’échafaudage, qui sont rémunérés par ailleurs. 11](#_Toc195599150)

[301. Bardage bois 11](#_Toc195599151)

[302. Isolation thermique par l’extérieur et protection enduit 11](#_Toc195599152)

[303. Peinture pliolite 12](#_Toc195599153)

[304. Enduits hydraulique 12](#_Toc195599154)

[305. Couvre-joints de dilatation en façades 12](#_Toc195599155)

[400. Prestations de mise à disposition 13](#_Toc195599156)

[401. Mise à disposition de matériel 13](#_Toc195599157)

[402. Mise à disposition de main d'œuvre 13](#_Toc195599158)

1. Généralités

Le présent marché a pour objet les travaux d’entretien, de réparation et de maintenance de l’aéroport d’Ajaccio Napoléon Bonaparte.

Les travaux concernent plusieurs bâtiments dont certains sont situés en zone réservée d’aérodrome.

Ce marché devra permettre à l’exploitant de ces bâtiments (CCI de Corse) de programmer des travaux neufs, d’entretien ou de réparations curatives, pour les corps d’états objets de ce lot.

1. TRAVAUX COMPRIS DANS LA PRESTATION DE L’ENTREPRISE

Ce C.C.T.P. regroupe des prestations de travaux diverses, décrites dans le chapitre IV.

Les zones de travaux pour chaque entité peuvent se situer en zone publique et réservée (plan côté ville/côté piste). L’entrepreneur en tiendra compte pour l’établissement de ses prix.

Le programme de travail se fera conjointement entre le titulaire et les représentants du maître d’ouvrage de façon à tenir compte des impératifs de l’exploitation et/ou d’une éventuelle co-activité en raison d’autres travaux en cours dans les zones publique ou réservée.

Certains travaux pourront être réalisés de nuit pour tenir compte des impératifs d’exploitation.

1. CONTRAINTES PARTICULIERES
   1. Prescriptions générales :

Les accès (lieu et horaires) du chantier seront définis avant chaque commande, en accord avec le Maître d'Ouvrage.

Les frais d'engins spéciaux ou de prestations manuelles et mécaniques spécifiques et nécessaires ainsi que la fourniture seront inclus dans le prix.

L'entrepreneur ne pourra jamais arguer que des erreurs ou omissions aux plans et aux devis puissent le dispenser d'exécuter tous les travaux indispensables à leur parfait achèvement ou fassent l'objet d'une demande de supplément de prix.

L'application de tous les textes concernant les règles de construction ou les différents règlements de sécurité propres au type de travaux qui seront parus avant l'établissement du marché reste à la charge des entreprises.

Par ailleurs, du fait de sa soumission, l’Entrepreneur est réputé :

* avoir pleine connaissance du site, de tous les documents et éléments d’information généraux en relation avec l’Entreprise.
* avoir apprécié exactement toutes les conditions d’exécution des ouvrages et s’être parfaitement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités.
* avoir contrôlé toutes les conditions des documents du dossier d’appel d’offres et s’être assuré qu’elles étaient exactes, concordantes, complémentaires et suffisantes.

Aucune réclamation, liée d’une façon quelconque à la méconnaissance ou à une connaissance imparfaite des éléments susvisés ne sera admise de la part de l’Entreprise.

Si le chantier est situé dans un lieu public fréquenté, il devra en toute phase présenter un aspect propre et ordonné.

* 1. Sous-traitance :

Dans le cadre de ses prestations, l’entreprise pourra sous-traiter la réalisation des travaux. Néanmoins, l’utilisation de la sous-traitance fera l’objet d’une validation préalable de la CCI de Corse.

En aucun cas, les prestations confiées à la sous-traitance ne permettront à l’entreprise titulaire du marché de dégager sa responsabilité notamment en ce qui concerne la garantie. L’entreprise doit s’assurer que la réalisation des prestations confiées à un sous-traitant est faite dans les règles de l’art.

1. DESCRIPTION DES OUVRAGES

# 000. Généralités

Les prestations suivantes comprennent toutes sujétions de protection des lieux et nettoyage après travaux.

Les prestations suivantes comprennent toutes sujétions pour travaux en hauteur, les échafaudages et agrès, pour location, pose, dépose, double transport et toutes sujétions de travail sur ces échafaudages.

L'entreprise prévoira tous les dispositifs permettant de garantir la sécurité du personnel pendant le déroulement des travaux.

# 100. Revêtement de sol

## 101. Enduit de lissage

Toutes les surfaces destinées à recevoir un revêtement de sol souple seront soigneusement ragréées par un enduit de lissage agréé classement P3 sur primaire.

L'épaisseur du ragréage devra toujours être suffisamment faible pour rester compatible avec la bonne tenue du revêtement mince.

## 102. Revêtement en caoutchouc en lés

Fourniture et pose de revêtement de sols souple acoustique en caoutchouc en lés, avec traitement fongistatique et bactériostatique et protection antisalissure d'usine évitant la métallisation sur site.

Caractéristiques

* classement U4 P4 E2 C2 mini
* isolation phonique aux bruits d’impact de 20dB
* surface finement structurée antireflet ne nécessitant aucune métallisation ni en usine ni après la pose.
* classement au feu Cfl-s1 (EN 13 501-1).
* innocuité toxicologique en cas d’incendie.
* résistance à la cigarette (pas de brûlure de surface).

Mise en œuvre

La pose du revêtement sera effectuée dans les règles de l’art selon le DTU 53.2 et les recommandations du fabricant qui préconisera également la colle à utiliser.

* application d’un primaire d’accrochage compatible avec l’enduit de ragréage et préconisé par le fabricant prévu ci-avant,
* pose à la colle latex résines synthétiques
* traitement des joints thermocollés à chaud par cordon d'apport suivant spécifications du fabricant et avis technique.
* nettoyage de mise en service selon les recommandations du fabricant

Finitions

* modèles et teintes au choix du maître d’ouvrage dans la gamme du fabricant.
* plinthes caoutchouc avec lèvre d’étanchéité S 1024 U (hauteur 100 mm), teintes au choix de l’Architecte dans la gamme du fabricant.

## 103. Revêtement textile en lés

Fourniture et pose de revêtement textile floqué imprimé en lés avec motifs et dessins.

Il aura un aspect de velours ras dense et fin ; composé d’environ 80 millions de fibres polyamide 6.6/m² implantées par flocage électrostatique dans la sous-couche PVC.

Le velours sera imprimé avec la technologie d’impression numérique Haute Définition (H.D.).

Le produit bénéficiera d’un traitement anti-microbien permanent qui se diffusera dans le velours et l’envers, renforçant les performances fongistatique et bactériostatique inhérentes à la structure du produit.

Caractéristiques

* classement U4 P4 E2 C2 mini
* isolation phonique aux bruits d’impact de 20dB
* hauteur des fibres : 2 mm
* masse surfacique totale : 1,815 kg/m2
* certificat NF-UPEC : N° 308T-005.2
* réaction au feu : Bfl-s1(\*) - Rapport du CSTB N° RA 08-0345
* propriétés électrostatiques : < 2 kV (Antistatique)
* classement européen selon NF EN 1307 : Type 1 - 23/33 - LC1
* garantie : 10 ans
* 100% recyclable, 100% imperméable, 100% imputrescible, lavable à grande eau et résistant à tout type d’agents tachant et détergents (C\*).

Finitions

* modèles et teintes au choix du maître d'ouvrage sur la palette du fabricant.

## 104. Revêtement textile en dalle 50x50

Fourniture et pose de revêtement textile en dalle 50x50cm.

Caractéristiques

* classement U4 P4 E2 C2 mini
* composition : velours
* dimension de dalle : 0,50 x 0,50 ml,
* réaction au feu : Bfl-s1,
* performance acoustique : 33 dB avec sous couche acoustique si nécessaire
* isolation phonique au bruit aérien aw : 0.30

Mise en œuvre

Mise en œuvre par bande adhésive type QuickFix de chez Desso ou équivalent :

* préparation du support ; nettoyage et dépoussièrement
* mise en place de l'adhésif au sol, deux bandes par dalles
* pose des dalles à joint vif
* exécution soignée pour assurer une parfaite continuité d'aspect y compris coupes, découpes, chutes et tous raccords

Finitions

* modèles et teintes au choix du maître d'ouvrage sur la palette du fabricant compris insert dalles d'aspect différent.

## 105. Parquet collé en chêne massif

Fourniture et pose, selon D.T.U. 51.2., de parquet en lames de CHÊNE massif de 1er choix (ou) de classe "PR" de même qualité, provenance et aspect que les autres parquets à assemblage par rainures et languettes. Pose à l'anglaise à coupes perdues.

Caractéristiques

* réaction au feu : M4 minimum

PV de réaction au feu à transmettre au bureau de contrôle.

Mise en œuvre

* chape mince aux résines pour rattrapage éventuel.
* primaire sur support propre et sec à appliquer dans locaux ventilés,
* sous-couche acoustique et résiliente collée type GUTTA ACOUFLEX NA des Ets GUTTATERNA ou équivalent de 3 mm d'épaisseur sur toute la surface y compris remontée sur tous les murs et poteaux.
* pose du parquet à l'anglaise à coupes perdues avec collage par cordon ADHEFLEX T1 des Ets GUTTATERNA ou équivalent. - Replanissage, rabotage, ponçage fin.

Finitions

* dimensions des lames dans catalogue au choix du maitre d’ouvrage dans gamme fabricant
* application de 3 couches de vernis polyuréthanne anti-UV incolore, finition satiné-mat.
* ponçage fin entre chaque couche.

## 106. Plinthes composites

Fourniture et pose de plinthes composite type SCHOK en bois et PVC ou similaire, coupe à l’onglet.

Hauteur : 100mm.

Teinte : en harmonie avec le revêtement souple choisi par le maitre d’ouvrage.

## 107. Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthes bois en périphérie du parquet

Hauteur : 100mm.

Teinte : en harmonie avec le revêtement souple choisi par le maitre d’ouvrage.

## 108. Bande podotactiles d’orientation

L'entrepreneur du présent lot devra fournir et mettre en œuvre des bandes podotactiles par mise en œuvre de clous scellés de couleur contrastée par rapport au revêtement de sol.

Contraste des premières et dernières marches.

L'entrepreneur du présent lot devra fournir et mettre en œuvre un revêtement de coloris contrastés par rapport aux revêtement des marchés et paliers.

A incruster dans les revêtements.

Pose collée à la colle latex résines synthétiques suivant spécifications du fabricant, avis techniques, DTU 53.2 et recommandations de la charte environnementale jointe au dossier.

## 109. Dépose de revêtements de sol

Dépose de revêtement y compris protections, évacuation, nettoyage, toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

## 110. Dépose de plinthes

Dépose de plinthes y compris protections, évacuation, nettoyage, toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

## 111. Barre de seuil

Fourniture et pose de barre de seuil en aluminium.

Teinte : en harmonie avec le revêtement souple choisi par le maitre d’ouvrage.

# 200. Peinture

## 201. Murs

Préparation

* la prestation comprend toutes sujétions de préparation appropriées au support (lessivage, brossage, grattage, ponçage,…)

Mise en œuvre

* au rouleau ou au pistolet airless haute pression

Finition

* 1 couche d’impression à base de résines acryliques et alkydes en émulsion NF environnement Type NF T 36005 Famille 1 Classe 4a6a
* 2 couches de peinture tendu brillante basé sur une résine alkyde uréthanée en phase aqueuse Type NF T 36005 Famille 1 Classe 4a 6a

Caractéristiques

* teinte au choix du maître d’ouvrage

## 202. Plafonds

Préparation

* la prestation comprend toutes sujétions de préparation appropriées au support (lessivage, brossage, grattage, ponçage,…)

Mise en œuvre

* au rouleau ou au pistolet airless haute pression

Finition

* 1 couche d’impression à base de résines acryliques et alkydes en émulsion NF environnement Type NF T 36005 Famille 1 Classe 4a6a
* 2 couches de peinture tendu brillante basé sur une résine alkyde uréthanée en phase aqueuse Type NF T 36005 Famille 1 Classe 4a 6a

Caractéristiques

* teinte au choix du maître d’ouvrage

## 203. Lasure sur béton en intérieur

Préparation

* brossage
* dépoussiérage
* dégraissage
* nettoyage à grande eau

Mise en œuvre

* application d'un primaire à raison de 10 m²/l environ, fixateur incolore (COV maxi 3g/l)
* application d'une lasure teintée à raison de 12 m²/l environ, à deux composants (COV maxi 33g/l)
* application d'une finition au choix :
  + satinée à raison de 15 m²/l environ, à deux composants (COV maxi 50g/l)
  + mate à raison de 15m²/l, à deux composants (COV 52g/l)

Finitions

* teintes au choix du maitre d’ouvrage dans la gamme du fabricant.

## 204. Lasure sur béton en extérieur

Préparation

* brossage des supports et dépoussiérage,
* ragréage soigné des supports,
* lavage à l'eau par trempage jusqu'à saturation,
* pulvérisation d'un acide "doux" type muriatique ou équivalent afin de supprimer l'alcalinité du béton, jusqu'à l'obtention d'un Ph neutre,
* brossage énergique,
* rinçage haute pression (100 bars),

Mise en œuvre

* après séchage du support, application d'une sous couche lasure polyuréthane du système OCEAN PU de type TD 117 ou équivalent,
* application en deux couches de finition d'une lasure polyuréthane du système OCEAN PU type TD 115 (produit résistant aux ultras violets et offrant une garantie décennale).

Finitions

* teintes au choix du maitre d’ouvrage dans la gamme du fabricant.

## 205. Verni anti-graffitis

L'entrepreneur du présent lot devra en finition, sur la peinture lasure décrite ci-avant, application d'un vernis incolore anti-graffitis compatible avec le support mètres.

Produit résistant aux ultra-violets et offrant une garantie décennale.

## 206. Peinture sur bois

Préparation

* la prestation comprend toutes sujétions de préparation appropriées au support (lessivage, brossage, grattage, ponçage,…)

Finition

* couche d'impression aux résines acryliques en dispersion aqueuse Type NF T 36005 Famille 1 Classe 7b2.
* 2 couches de peinture tendu brillante basé sur une résine alkyde uréthanée en phase aqueuse Type NF T 36005 Famille 1 Classe 4a 6a, teintes au choix de l'Architecte.

## 207. Peinture sur ouvrages métalliques

Préparation

* la prestation comprend toutes sujétions de préparation appropriées au support (lessivage, brossage, grattage, ponçage,…)

Finition

* 1 couche de laque primaire antirouille à base de résine alkyde, type NF T 36005 Famille 1 Classe 6b
* 2 couches de laque antirouille à base de résine alkyde et agents inhibiteurs de rouille en phase solvant modifié. Teinte au choix de l’architecte dans toute la gamme du fabricant. Type NF T 36005 Famille 1 Classe 6b
* si nécessaire, le présent lot devra réaliser le masticage (mastic acrylique) entre huisserie et cloison ou contre cloison avant application de la couche de finition.

## 208. Peinture sur canalisations d’eau chaude

Préparation

* la prestation comprend toutes sujétions de préparation appropriées au support (lessivage, brossage, grattage, ponçage,…)

Finition

* 1 couche de préparation
* 2 couches de peinture spéciale résistante à la chaleur.

## 209. Peinture sur canalisations PVC

Préparation

* la prestation comprend toutes sujétions de préparation appropriées au support (lessivage, brossage, grattage, ponçage,…)

Finition

* 1 couche primaire compatible avec le support (PVC) et
* 2 couches laque alkyde satinée, finition au pistolet.

## 210. Peinture spéciales de sols

Préparation

* traitement peinture anti-poussière comprenant : Dépoussiérage, dégraissage, traitement des surfaces ciment par acide chlorhydrique délavé et rincé

Finition

* une couche d'apprêt aux résines époxydique,
* 2 couches de peinture émail brillante aux résines de polyuréthane bi-composants compris tons et couleurs différents suivant demande Architecte.

Nota

* les peintures pour les cheminements devront être non-glissantes et nonréfléchissantes
* fournir un avis technique attestant de la tenue dans le temps du produit proposé :
  + à forte résistance pour les locaux techniques, les circulations piétons, les places de stationnement des véhicules
  + à très forte résistance pour les zones de circulation des véhicules.

# 300. Façades

## Les prix de ce chapitre s’entendent hors sujétions d’échafaudage, qui sont rémunérés par ailleurs.

## 301. Bardage bois

Mise en œuvre

* calepinage des panneaux, accessoires, supports, profilés, etc.
* mise en œuvre des pattes de fixation de l'ossature bois du bardage
* pose jointive des panneaux sur structure porteuse par plots de colle ou fixation mécanique (fixations moulées en plastique avec collerette de ø 80 mm minimum ou avec rondelles adaptées) et embrochement sur les pattes de fixation de l'ossature (1 fixation minimum par panneau, ancrage minimum 35 mm), compris traitement des points particuliers (tableaux, voussure, etc.)
* fixation d'une structure secondaire compris accessoires, fixations nécessaires
* pose et fixation d'un bardage bois en lames de pin laricio ou pin maritime rabotées, sections variables (de 130 et 200 mm) x 22 mm sur la structure secondaire suivant calepinage du maitre d’ouvrage.

Y compris

* fixations inox invisibles, profils d'angles, joints et toutes sujétions nécessaires à la bonne tenue de l'ensemble et conformément à l'avis technique du procédé.
* traitement des points particuliers (tableaux, voussure, etc.)
* habillage des tableaux, voussures, coffres de volets roulants et BSO, calfeutrements, etc.
* tous les accessoires nécessaires à la bonne réalisation de cet ouvrage

Finition

* lasure due au titre du présent lot, teinte dans la gamme du fabricant, au choix du maitre d’ouvrage
* l'ensemble sera traité pour l'extérieur et une atmosphère marine agressive.

## 302. Isolation thermique par l’extérieur et protection enduit

Exécution d'une isolation thermique par l'extérieur sous bardage bois en lames de pin laricio ou pin maritime ou équivalent traité suivant nécessité pour l'extérieur suivant un procédé possédant un avis technique en cours de validité.

Les supports devront être préparés suivant l'avis technique du procédé proposé.

L'isolant sera certifié ACERMI.

Le complexe répondra au classement "r. e. V.E.T.I.R." : r 3, e 2, V 3, E 4, T 4, I 4, R 4

et respectera l’Arrêté du 24 mai 2010 : Nouvelle instruction technique relative aux façades – IT 249 – concernant l’isolation thermique par l’extérieur

Caractéristique de l’isolant

* fourniture et pose de panneaux de PSE Th38 - R = 5.20 m²° K/W minimum.

Mise en œuvre

* calepinage des panneaux, accessoires, supports, profilés, etc.
* encollage des panneaux au mortier-colle (pose calé chevillé),
* pose en quinconce à joints décalés et parfaitement jointif par chevillage (5 fixations minimum par panneau, tête de cheville minimum ø 50 mm, ancrage minimum 35 mm),

graissage des panneaux par 1ère couche corps d'enduit de 2 mm d'épaisseur minimum,

* pose fibre de blindage, treillis soudé et traitement des points particuliers (angles et tableaux), profils d'angles et joints conformément à l'avis technique du procédé.
* exécution d'une couche de corps d’enduit lissée
* application d’un régulateur de fond
* application en 2 passes d’un enduit très mince aspect lisse de l'ensemble :

Composition :

* + liant : Dispersion de polymère
  + charge : Carbonate de calcium,
  + granulats de marbre calibrés.
  + phase aqueuse

Y compris

* traitement des points particuliers (tableaux, voussure, etc.) par retours d’isolants
* en pied et en tête du complexe isolant, fourniture et pose d'une couvertine en aluminium laqué, avec solin d'accrochage d'enduit en partie basse et couronnement acrotère en tête.

Finition

- teintes dans la gamme du fabricant, au choix du maitre d’ouvrage

## 303. Peinture pliolite

Sur travaux préparatoires conforme à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1), impression et application au rouleau de 2 couches de peinture mate à base de résines pliolite.

Teintes dans la gamme du fabricant au choix du maitre d’ouvrage

Classification AFNOR :

* NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7b1
* XP P 84403 : D2
* EN 1062-1 : E3 - V3 - W2 - A0

## 304. Enduits hydraulique

Réalisation d'un enduit traditionnel suivant les prescriptions du D. T. U. 26.1.

L'entrepreneur utilisera des mortiers prêts à l'emploi avec application par projection mécanique.

Le produit employé sera un enduit à base de liants hydrauliques (ciment blanc et chaux grasse) comprenant des granulats sélectionnés, des adjuvants organiques, des hydrofuges de masse et des pigments minéraux.

Finition : talochée fin

## 305. Couvre-joints de dilatation en façades

* après enlèvement du coffrage perdu (polystyrène ou autre) si nécessaire, traitement du joint à l'aide d'un joint souple à la pompe avec un élastomère de 1ère catégorie.
* mise en place d’un fond de joint avant le joint mastic.
* ce joint devra bénéficier du label du syndicat national du joint et façades (SNJF).
* les arêtes seront parfaitement soignées et le fond de joint soigneusement lissé.
* obturation par profil en aluminium laqué,
* profil, teinte et système de fixation à soumettre à l'acceptation du maître d’ouvrage

# 400. Prestations de mise à disposition

## 401. Mise à disposition de matériel

Le titulaire pourra mettre à disposition du maitre d’ouvrage du matériel de type échafaudage roulant ou fixe.

## 402. Mise à disposition de main d'œuvre

Le titulaire pourra mettre à disposition de la main d’œuvre pour manutention ou intervention singulière.